

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion tenue le mercredi 1er février 2023 à 19h00 en présentiel, au 945, rue Noiseux, Repentigny.

Sont présents à la réunion : Isabelle Gagnon-Plante, Amadou Ka, Geneviève Leone, Nadjah Meflah, Jasmin Soulières, Mélanie Bibeau, Émilie Bleau-Dandurand, Joannie Charbonneau, Guylaine Chartrand, Mélanie Fournier, Catherine Goyette, Hélène Roy, Genevieve Wihelmy.

Sont absents à la réunion : Alexandre Morency, Geneviève Ouimet, Julie Simard et Nathalie Charette.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19h08. Mesdames Hélène Roy et Nadjah Meflah proposent l'ouverture de la séance.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Tel que mentionné ci-dessus.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RES221221-08

Il est proposé par Madame Nadjah Meflah, appuyé par Madame Hélène Roy que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2022

RES221221-09

Il est proposé par Madame Nadjah Meflah, appuyé par Madame Hélène Roy et, unanimentement résolu, que le procès-verbal du 21 décembre 2022 soit approuvé tel quel.

Approuvé à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

6. POINTS D'ADOPTION

RES221221-10

6.1 Dépenses au Fonds 8 – demande pour achat de jeux éducatifs pour les classes.
Madame Guylaine Chartrand fait un survol des dépenses du fonds 8. Mme Geneviève Wihelmy a obtenu une bourse pour l'école des Moissons. Un chèque de 3000\$ nous sera remis le mercredi 15 février et un membre de l'équipe doit récupérer le chèque chez les caisses Desjardins (voir annexe 1).

Mme Chartrand mentionne que les élèves adorent la « Caverne d'Alibaba » et confirme que la dépense est un choix judicieux.

Il est proposé par Madame Nadjah Meflah et appuyé par Madame Hélène Roy d'adopter la proposition.

Approuvé à l'unanimité

6.2 Attestation des sommes reçues dans le cadre des mesures dédiées et protégées (et plan de déploiement) – reddition de compte MEES

Mme Guylaine Chartrand explique que l'enveloppe initiale des sommes pour les mesures dédiées est reçue en septembre et doit absolument être dépensée dans l'année en cours afin que les élèves en profitent dès le premier jour. Sans quoi, les sommes sont retournées au ministère.

Certaines sommes servent, entre autre, à acheter du matériel afin que les élèves du préscolaire 4 ans puissent faire des activités avec leurs parents. Une portion sert à l'organisation du Carnaval d'hiver, l'animation par des T.E.S. d'activités à l'extérieur durant les récréations ou des parties de volleyball et ballon-but sur l'heure du diner.

Pour l'aide alimentaire, des plateaux de fruits et de fromage sont distribués 2 fois par semaine (mardi et jeudi) donc chaque élève profite d'une collation santé. Le service de garde, pour sa part, offre des collations santé en fin de journée 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Madame Chartrand informe qu'elle offre également des cartes-cadeaux à l'épicerie pour certaines familles dans le besoin.

Chaque niveau bénéficie d'une généreuse somme pour l'achat de livres dans le cadre de « Plan à la lecture ». La bibliothèque aussi profite de ce programme. L'achat des livres doit absolument se faire dans les librairies agréées par le CSSDA.

Également, du tutorat est offert aux élèves en difficulté de la 1^{re} à la 6^e année. Le salaire de l'enseignant(e) est payé à même cette mesure.

Par rapport aux sorties culturelles, les sorties doivent être choisies exclusivement dans le bottin culturel, par exemple le Jardin botanique. Ce doit être une activité où les élèves se déplacent à l'extérieur de l'école.

Il est proposé par Madame Nadjah Meflah et appuyé par Madame Hélène Roy d'adopter la proposition.

Approuvé à l'unanimité

7. POINTS EN APPROBATION

RES221221-11

7.1 Grille-matières 2023-2024

Madame Guylaine Chartrand propose un programme qui distinguera l'école des Moissons et qui sera en même temps un plus-value pour les élèves finissants.

Étant donné le nombre impair de classes en 6^e année, la direction et l'équipe école présentent un projet-pilote innovant afin que tous les élèves profitent du programme PEPALS modifié à la prochaine rentrée scolaire.

Le groupe 1 sera tel que cette année PÉPALS . En alternance, 5 mois en français et 5 mois en anglais. L'enseignant aura donc un poste à 50% de la tâche à notre école.

Le groupe 2 fera le programme de base en français pour 5 mois et les 5 mois suivants seront constitués du programme « Anglais et Jeune leader sportif ». Soit, l'avant-midi en anglais et l'après-midi en plein-air.

Le groupe 3 fera le programme « Anglais et Jeune leader sportif » pour 5 mois et les 5 mois suivants seront constitués du programme de base en français. Pour la portion « Anglais et Jeune leader sportif », ce fera l'avant-midi en anglais et l'après-midi en plein-air.

Des mesures seront mises en place afin que les élèves en difficulté réussissent dans le programme *PEPALS* et *Anglais et Jeune leader sportif*.

Il est proposé par madame Nadjah Meflah et appuyé par madame Hélène Roy d'accepter la grille-matière 2023-2024, tel que présentée par madame Chartrand.

Approuvé à l'unanimité

8. POINTS EN CONSULTATION

Aucun point en consultation

9. POINTS D'INFORMATION

9.1 Information de la direction

- PEVR et projet éducatif

La rencontre au sujet du « Plan d'engagement vers la réussite » s'est tenue le 20 janvier pour toutes les écoles du CSSDA. Les parents ont reçu un sondage à remplir. Tout le personnel a également eu un sondage à compléter. Les résultats du sondage des parents, ainsi que celui du personnel, seront dévoilés lors de notre prochaine rencontre.

Les 2 axes seront privilégiés à l'école des Moissons pour les 5 prochaines années : la littérature et le bien-être.

- Semaine de la valorisation du personnel
La semaine de la valorisation du personnel se tiendra du 5 au 11 février. La direction prépare des surprises quotidiennes au membre du personnel. C'est l'occasion d'inclure les élèves afin de remercier et d'exprimer leur gratitude à tous ceux qui travaillent dans l'école.
- Inscriptions et admissions 2023-2024
La période officielle des inscriptions pour les maternelles 4 ans et 5 ans est du 23 janvier au 17 février. L'école des Moissons offre des plages horaires en soirée le 1^{er} février ainsi que la journée pédagogique du 10 février. De plus, il y a des rendez-vous au quotidien.
Pour les autres élèves (préscolaire et primaire), les parents doivent réinscrire leur enfant sur la plateforme Mozaik.
- Carnaval (retour)
Madame Geneviève Whilemy souligne que le carnaval fût un franc succès. Chaque élève du préscolaire a été jumelé avec un élève de 6^e année. Une belle complicité s'est développée et perdure maintenant dans la cour d'école. Le carnaval s'est déroulé sur 2 jours et les élèves avaient plusieurs activités comme le ballon sur glace, ringuette, course à relais, construction de neige. Même la mascotte des Moissons est venue saluer les élèves!
- Activité de valorisation à venir
On arrive près de l'activité récompense, il ne manque que quelques mains sur l'arbre. L'activité de valorisation sera « Le grand village des Moissons ». Toute l'école sera transformée en village où boulangers, forgerons, esthéticiennes et brigadiers travailleront pour servir leurs clients! La date reste à confirmer.
- Campagne de financement (discussion)
Après vérification, il n'est pas possible de prêter du matériel scolaire la fin de semaine aux élèves. Madame Chartrand lance l'idée d'une activité zumba parents-enfants. Elle demande aux membres de réfléchir de leur côté.
- AJOUT - Stationnement
La sécurité dans le stationnement est un enjeu quotidien. Le CSSDA doit venir constater sur place afin de trouver une alternative à cette problématique. Madame Chartrand demande aux membre du conseil de se consulter pour trouver une date où chacun fera de la sensibilisation aux parents, directement dans le stationnement.

9.2 Information des enseignants

Madame Catherine Goyette souligne que les élèves de 3^e et 4^e participent au concours « Lis avec moi ». Les élèves travaillent la lecture et la fluidité. Il y aura une finale de classe, une finale école et le grand gagnant de notre école affrontera les gagnants des autres écoles inscrites.

Madame Émilie Bleau-Dandurand mentionne que depuis janvier, madame Josée Bourget est libérée un après-midi par semaine en tant que mentor pour les enseignants qui débute dans la profession afin de les conseiller et les outiller dans leurs nouvelles fonctions.

Madame Joanie Charbonneau explique qu'elle a assisté à une formation sur l'évaluation des élèves. La conclusion est de penser qu'on évalue une compétence en lien avec les connaissances acquises.

9.3 Information du Service de garde

Madame Mélanie Fournier souligne que 70 élèves étaient inscrits à la journée pédagogique du 9 janvier. Le 20 janvier prochaine, les 81 élèves inscrits pourront vivre une activité « Bal en blanc » ou une sortie au « Havre familial ». Le 9 février prochain, ce sera une sortie au « Ninja factory » ou une journée « Carnaval ». Un état de compte a été envoyé le 1^{er} février. Le prochain état de compte sera envoyé entre le 22 et le 27 février. Madame Fournier travaille présentement sur les relevés fiscaux, qui doivent être envoyés aux payeurs avant la fin du mois de février.

9.4 Information des employés de soutien

Madame Hélène Roy annonce que sa collègue Stéphanie Lacasse est en arrêt de maladie pour un mois. Heureusement, au préscolaire William Laforce prendra la relève. Les groupes d'habiletés sociales sont débutées pour les élèves du 1^{er} et 2^e cycles. Prochainement, un groupe de médiateurs sera formé avec des élèves de 5^e et 6^e année afin d'accompagner les petits à résoudre leurs conflits de façon adéquate.

9.5 Information du Comité de parents

Monsieur Jasmin Soulières a assisté à la dernière rencontre mais n'a rien de spécial à mentionner.

10. INFORMATION VENANT DE LA PRÉSIDENTE (CORRESPONDANCE)

Madame Isabelle Gagnon-Plante n'a pas de correspondance et souhaite la bienvenue à Madame Mélanie Bibeau, la nouvelle secrétaire d'école.

11. VARIA

Madame Hélène Roy mentionne un sérieux problème avec les annulations de transport. De plus, plusieurs parents ne répondent pas au sondage quotidien lorsqu'il y a une annulation. Résultat, les élèves sont envoyés au service de garde. Madame Guylaine Chartrand propose que les parents signent une lettre d'autorisation, valide jusqu'à la

fin de l'année, afin que leur enfant rentre à pied à la fin des classes. Monsieur Soulières propose que le transport envoie le message par texto également.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21h06.

Isabelle Gagnon-Plante, Présidente

Mélanie Bibeau, Secrétaire